Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 056-215600206-20261019-712026BOHAL-DE

Département du Morbihan

Mairie de BOHAL 56140

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 15

Présents	:	13
Absents	:	2
Délégation	:	0
Votants	:	13

Séance du 19 octobre 2026

Le conseil municipal de la commune de BOHAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE de BOHAL, sous la présidence de Alain de CHABANNES

PRESENTS : DE CHABANNES Alain, BURBAN Murielle, BUSSON David, LE LUEL Rémy, LE BRETON Bernard, COTARD Jeannette, COLLIAS Marie-Thérèse, MELLIER Arnaud, RENAUD Mickael, BURBAN Nathalie, LE JALLÉ David, HAMON Laurence, GUILLERON Jennifer.

ABSENTS excusés : BRAUD Jérémy PHILIPPE Aurélie

Date de convocation : 13 octobre 2026

Mme BURBAN Murielle est nommée secrétaire de séance

712026	**Eau du Morbihan – Désignation de deux délégués aux commissions locales**

M. le Maire informe le conseil municipal que les commissions locales d'Eau du Morbihan sont prévues par la charte de gouvernance adoptée par le comité syndical le 2 octobre 2026. Il est demandé à chaque commune de désigner un élu référent titulaire et, de préférence, un suppléant afin de garantir la continuité de la représentation.

Ces commissions doivent permettre de mieux prendre en compte les projets communaux, les enjeux liés aux ressources en eau, à la qualité du service, au réseau, aux tarifs et aux économies d'eau.

Candidature titulaire : Alain de CHABANNES

Candidature suppléante : Jeannette COTARD

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- DÉSIGNER Alain de CHABANNES en qualité de référent titulaire et Jeannette COTARD en qualité de référent suppléant de la commune auprès des commissions locales d'Eau du Morbihan ;
- CHARGER le Maire de notifier ces désignations au syndicat.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 03/11/2026
Alain de CHABANNES, Maire